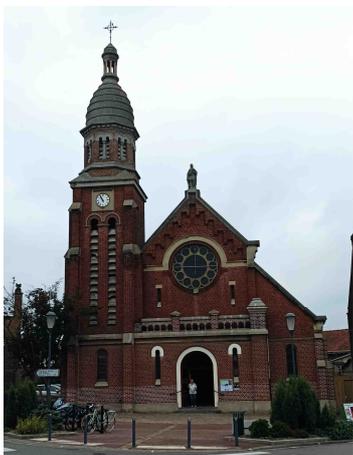


# Les Amis de Bouvines

vous proposent une sortie à

## Marcq en Baroeul & Cysoing le samedi 27 janvier 2024



- ✓ 09h15 : départ de la mairie de Bouvines en covoiturage.
- ✓ 10h00 : arrivée à Marcq en Baroeul & **visite de l'église St Louis du Plouich**, les vitraux de la nef de l'église sont dus au maître verrier Charles Champigneulle, ils représentent des scènes de la vie de St Louis.
- ✓ 12h30 : repas au restaurant « Le Bellevue » à Cysoing.
- ✓ 14h30 : **visite de l'atelier de Thomas Masson**, maître-verrier. Nous découvrirons son savoir-faire pour la restauration de vitraux anciens ainsi que les nouvelles techniques utilisées pour ses créations contemporaines.
- ✓ 16h30 : retour à Bouvines.

déjeuner au restaurant
Kir ou Leffe
Escalope de poulet aux champignons <input type="checkbox"/>
ou
Papillote de saumon <input type="checkbox"/>
avec endive braisée et gratin dauphinois
Mousse au chocolat <input type="checkbox"/>
ou
Tiramisu <input type="checkbox"/>
boisson (1 verre de vin rouge ou rosé ou 1 bière ou 1 soft) et café compris

à renvoyer à l'association ou à remettre au trésorier

### Bulletin d'inscription \*

date limite d'inscription : **le 15 janvier 2024**  
pour qu'elle puisse se dérouler dans les meilleures conditions  
notez bien que cette visite est limitée aux 25 premiers inscrits  
merci d'avance de préciser vos choix de menu avec votre réponse

M<sup>me</sup>    M.   Nom - Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Mail : .....

- Je suis adhérent : participation : 1  ou 2  \* 30 € = ..... €
- J'adhère aux Amis de Bouvines :  individuel : 10 € ou  couple : 15 €  
soit : adhésion : ..... € + participation : 1  ou 2  \* 30 € = ..... € , Total = ..... €

Règlement :  par virement (IBAN: FR76 1670 6050 3150 3106 9500 440 - BIC/SWIFT: AGRIFRPP867)

par chèque (à l'ordre de l'association Les Amis de Bouvines)    en espèces

à : ..... le : ..... signature : .....

\* les sorties s'adressent uniquement aux adhérents de l'association

source des illustrations : wikipedia & <https://www.atelierthomasmasson.fr> & photographie Marie Dubrulle